Salon

Le savoir-faire des sous-traitants horlogers est à nouveau recherché

Au rendez-vous mondial de la haute précision à Genève, les PME vaudoises se sentent plus fortes qu'avant la crise horlogère de 2015

Jean-Marc Corset

Si la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ne faisait pas peser un climat lourd dans la conjoncture mondiale, on pourrait affirmer avec certitude que les fournisseurs du secteur horloger sont sur un nuage en ce moment. Beaucoup d'exposants réunis à Genève pour le Salon de la sous-traitance EPHJ – comprenant aussi les professionnels des secteurs microtechnique et médical – annoncent une marche des affaires très positives.

Plusieurs entrepreneurs vaudois se réjouissent également d'une autre tendance porteuse d'avenir: après la période de verticalisation pratiquée par les groupes horlogers, reprenant sous leurs ailes beaucoup d'activités sous-traitées, et après la crise horlogère de 2015, ceux-ci semblent plus portés à faire appel au savoir-faire technique des entreprises indépendantes. C'est l'avis d'Alexandre Burkhard, directeur de Mecalex, petite société de sept employés à L'Abbaye qui fournit des composants horlogers pour mouvements et boîtiers. Toutefois, prévient-il, il s'agit d'être «proactifs, de montrer à nos clients que nous arrivons à innover». Ainsi, sur son stand, Mecanex présentait un boîtier carbone de couleur, dessiné par son patron inspiré par une montre vintage des années 1970.

Son entreprise fournit des marques importantes – pour des séries de 50 à 40 000 pièces – qui n'ont pas les capacités de production automatisée pour le faire. Fondée en 2014 «au pire moment pour démarrer», elle a de «bonnes perspectives», selon son directeur, qui se dit très tributaire des marchés. Il s'agit donc d'être très souple et de viser de bons partenaires sur le long terme.

De 110 à 140 employés

Fabriquant des pierres horlogères pour les montres de luxe et détenue par de grands noms du secteur, l'entreprise plus que centenaire La Pierrette, au Brassus, vit une tout autre réalité comme fournisseur. Mais son directeur, Jean-Paul Dall'Acqua, est tout aussi positif sur ce marché. «Même si nous ne sommes pas à l'abri de problèmes géopolitiques, ça se passe bien.» Son entreprise, dit-il, a vécu la période creuse de façon décalée, en 2017, «probablement à cause des stocks qui étaient élevés». Il y a bien eu trois mois de chômage technique, mais «nous avons voulu garder toutes nos ressources». Depuis lors, l'effectif est monté de 110 à 140 employés!

Dans la maroquinerie traditionnelle de luxe, Leathertime, à Villars-Sainte-Croix, fournit aussi les marques phares de l'horlogerie en produits de cuir (sacs à main, porte-clé, écrins de montres et bijoux, porte-documents, etc.). Elle n'a pas trop souffert en 2015. Mais pour juguler les crises la société familiale de Selda et Suat Güldür veut développer sa propre gamme de produits sur ses deux marchés, suisse et turc (où se trouve sa manufacture). L'e-commerce est sa prochaine étape.

À la pointe dans les matériaux composites, NTPT a le vent en poupe

Les entreprises qui font les marques

En collaboration avec le CP Centre Patronal

Portée par ses voiles de fibres de carbone pour «Alinghi», l'entreprise de Renens brille dans le golf et les montres Richard Mille

Équipement de confection des composites en salle grise, à Renens. On y traite des bobines de fibres de quartz en nappes dans lesquelles ces dernières sont alignées et imprégnées de résine avant cuisson pour créer le nouveau matériau composite. NTPT

North Thin Ply Technology: derrière ce nom énigmatique se cache le Hollandais volant de la sous-traitance. NTPT, dont le siège est situé aujourd'hui dans les Ateliers de Renens, fabricant de matériaux composites de pointe, a été l'un des grands artisans des exploits d'*Alinghi* à la Coupe de l'America et de *Solar Impulse 2*, l'avion solaire de Bertrand Piccard dans son tour du globe.

Amenant sa science des fibres de carbone dans certains composants de Formule 1 et dans le domaine spatial, il équipe désormais les meilleurs compétiteurs de golf. Mais c'est grâce aux montres Richard Mille – portées par Rafael Nadal – que NTPT apparaît au grand jour, car ses produits carbone ou quartz donnent une esthétique singulière à la marque de luxe dont elle est un partenaire exclusif.

François Mordasini, cofondateur et président de NTPT. JMC

Des performances de choc

La société développe depuis 2012 un matériau composite en fibres de carbone très particulier, fourni sous forme de bloc, qui sert à fabriquer des boîtiers de géométrie complexe pour les montres haut de gamme Richard Mille (RM). Celui-ci est fabriqué par superposition de centaines de couches utrafines imprégnées de résine et chauffées à 120 degrés. L'horloger a acquis le savoir-faire pour usiner et découper ce matériau aux propriétés hors norme, alliant résistance aux chocs et aux ondes électromagnétiques, rigidité, étanchéité et stabilité thermique avec un gain de poids très élevé en comparaison des composants métalliques. Des performances qui ont été éprouvées sur terre battue par le tennisman espagnol.

Au fil de leur collaboration, NTPT a travaillé sur de nouvelles esthétiques avec les horlogers des Breuleux (JU), modifiant l'orientation des fibres et donc des textures du matériau d'origine, et en utilisant d'autres composites que le carbone noir afin de varier les couleurs. Notamment le quartz d'aspect blanc, rouge ou orange, obtenu par l'imprégnation de résines teintées entre les couches avant leur cuisson. Et des modèles originaux ont été lancés ces dernières années, combinant quartz et carbone avec des feuilles d'or.

L'entreprise vaudoise, qui a développé aussi les procédés industriels de production de ces matériaux composites – car leur fabrication, complexe, nécessite des machines spéciales – a inauguré l'an dernier à Renens une nouvelle salle grise de 300 m² en partenariat avec Richard Mille. Les nouvelles installations ont une capacité de production de 7 tonnes de matériaux composites, essentiellement du quartz.

Le carbone et autres composites comme les fibres de verre ou d'aramide sont produits dans l'usine NTPT de Pologne. Ce site, qui compte aujourd'hui près d'une centaine d'employés, a été agrandi en 2016 avec la volonté d'accroître les volumes de production destinés à la voile, diverses applications industrielles, les châssis et éléments de carrosserie de F1 ainsi que les véhicules aériens électriques sans pilote.

Mais l'histoire de North Thin Ply Technology, fondée à Morges en 2009 dans le but d'étendre les applications de ses matériaux composites, remonte plus loin dans le temps, raconte François Mordasini, cofondateur et président. L'idée est née dans la tête de son compère Gérard Gautier, maître voilier, qui avait imaginé dès 2003 le futur de la voile des bateaux de compétition sous la forme d'une aile rigide. Il a ainsi inventé un tissu hybride – à la fois souple et solide – conçu avec une matière composite à la manière des coques de bateau. Il s'agissait alors de travailler des couches ultrafines de carbone dans le sens des fibres, permettant de supporter les intenses efforts physiques, un peu comme le bois contreplaqué. Et de créer une membrane en matériaux composites, rigide et très légère, formée d'une multitude de couches extrafines. La chimie venant remplacer la couture pour fabriquer la voile!

Au départ, explique François Mordasini, amusé, les premiers prototypes de voile ont été créés à genoux avec un fer à repasser. Mais rapidement North TPT développe ses propres machines robotisées. Cette innovation dans les matériaux, qui fait partie de la «garde-robe d'*Alinghi*» à la Coupe de l'America, va révolutionner le monde de la voile de compétition, notamment aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. «Nos voiles pesaient bien moins que le poids habituel tout en étant beaucoup plus stables», commente l'ancien marin de compétition.

Au ciel, sur mer, sur neige…

Dans les deux années qui suivent son second sacre à Valence en 2007, North TPT industrialise sa production en partenariat avec le géant américain North Sails qui a investi 7 millions de francs dans le projet après les 6 millions du syndicat Alinghi. La production a été transférée dans la zone industrielle de Penthalaz, où elle disposait de locaux assez grands pour fabriquer ses voiles de bateaux en fibres de carbone. Durant huit ans, la nouvelle société a développé des matériaux composites pour de multiples secteurs qui avaient besoin de pièces et de matériel plus performants, comme le nautisme pour les mâts et foils de bateaux, l'aéronautique (Airbus et Boeing), les snowboards (Burton) et skis (Movement), cadres de vélos, battes de baseball et… cannes à pêche. De là, il n'y avait qu'un lancer pour atteindre les golfeurs de compétition sur le green.

«Dès 2017, nous avons arrêté de céder aux mirages et décidé d'aller dans des niches où nous pouvons contrôler notre destin, là où notre technologie est indispensable», dit le président de NTPT. La raison? Les matériaux composites qu'elle produit apportent plus de performances, mais dans de nombreux secteurs où la pression sur les prix fait rage, la valeur ajoutée apportée n'engendre pas une marge suffisante pour la société. Ainsi, aujourd'hui, NTPT se concentre sur deux domaines phares: l'horlogerie-joaillerie (deux tiers du chiffre d'affaires) et le golf. Les matériaux composites utilisés pour les manches des clubs de golf, sous forme de tubes, sont aussi en train de révolutionner ce sport, remportant déjà quinze victoires dans le circuit PGA professionnel. La F1 reste toutefois un bon client, selon François Mordasini, tout comme le domaine en plein décollage des avions et drones électriques.

La société s'est installée à Renens en 2016, à la suite du transfert de la production en Pologne, ne conservant d'abord que la R&D en Suisse et le développement de nouveaux matériaux. Mais son partenariat horloger ainsi que la nécessité de dissocier la production des carbones et des quartz – afin d'assurer la pureté du matériau – l'ont amené à construire la nouvelle salle grise. NTPT, qui emploie une trentaine de collaborateurs sur le site proche de Lausanne, a produit l'an dernier la matière pour l'usinage de quelque 2000 boîtiers en composites dans les ateliers Richard Mille. **Jean-Marc Corset**

Vos finances

Pierre Palley*

Les atouts d'une convention

Que ce soit une société avec plusieurs actionnaires, un cabinet d'avocats ou de médecins ou un bureau d'architectes, les structures de groupe comportent de nombreux avantages, notamment en matière de coûts. Mais pour parer à toute éventualité et prévenir tout litige potentiel il est fortement recommandé d'établir une convention précisant les droits et les devoirs de chacun.

«L'union fait la force», dit le proverbe. Elle permet notamment aussi de mutualiser les frais. Dans le cas d'un cabinet médical, par exemple, tous les membres peuvent partager un seul local, un seul loyer et utiliser les mêmes équipements dans lesquels ils ont investi ensemble. Ce même cabinet médical ou un cabinet d'avocats, voire une étude d'architectes, va profiter des importantes synergies d'un secrétariat et d'un système informatique communs. Autre avantage non négligeable, dans tous ces cas, une suppléance peut être assurée, particulièrement en période de vacances.

> «Qui dit groupe dit divergence d'opinions, et les amis d'aujourd'hui peuvent l'être beaucoup moins demain»

Or qui dit groupe dit divergence d'opinions, et les amis d'aujourd'hui peuvent l'être beaucoup moins demain. Et, dans une entreprise, les motifs de conflit ne manquent pas. Il est donc fortement conseillé d'établir une convention très précise. Elle permettra de mettre noir sur blanc les clés de répartition des coûts et des charges, les droits d'utilisation des équipements et de remise des parts, etc. Soit de prévoir tout ce qui peut l'être. Dans le cadre d'une société par actions, on établit usuellement une convention ou un pacte d'actionnaires qui mentionne notamment les règles en matière de prise de décision, de type de vote ou de revente de ses parts. Tant la convention que le pacte d'actionnaires prévoient des pénalités en cas de rupture. Pour rédiger ce document, un expert est requis: notaire, fiduciaire, association patronale.

*Directeur, responsable des PME, BCV, *pointsforts.ch*

24 heures.ch

- **Retrouvez toutes nos chroniques sur *papiers-eco@24heures.ch***
- **Les cours de la Bourse sur *bourse@24heures.ch***